

ERIC LUCAS

Autiste CIM-10 F84.5 à haut potentiel altruiste
Rescapé de la psychiatrie publique française
Martyr Administratif Français depuis 1994
Fondateur de Autistan.org en 2014
Demandeur d'asile au Brésil depuis 2017
ERICLUCAS.org



LRAR JU823450319BR

20200715_ELO_ICAMDAAD---FR-MEAE-
Consulat-BR-RJ_Nouvelle-tentative-
demande-aide-socio-administrative

Monsieur le Consul
Consulat Général de France
Avenida Presidente Antônio Carlos, 58
20020-010 RIO DE JANEIRO, RJ
Brésil

ICAMDAAD (Injustice et cauchemar administratifs du mutisme et du défaut d'accès à l'assistance et aux droits)

Nouvelle tentative de demande d'assistance socio-administrative

Rio de Janeiro, le 15 juillet 2020

Monsieur le Consul

Je vous prie de pardonner mes nombreuses demandes depuis trois ans (qui ont toutes le même objet), mais j'ai beau me creuser la tête, je ne trouve pas comment faire. C'est justement pour cela que j'ai besoin d'aide.

Je pensais qu'après plus de deux ans de silence de la part de votre Consulat pour toute réponse à mes demandes, avec la lettre de M. Marfaing du 9 octobre 2019 le calvaire du mutisme consulaire allait enfin commencer à diminuer, mais hélas non, c'est encore un de ces "supplices de Tantale" dont semble friande l'Administration française, et ce volet (du mutisme) est tout simplement passé dans une nouvelle dimension, encore plus surréaliste.

Puisque vos services ne veulent visiblement pas me répondre, je suis obligé d'avoir l'honneur de m'adresser à vous directement.

Si tout se passe "normalement", soit ma lettre sera encore ignorée, soit - au mieux - vous voudrez peut-être accepter de me faire la grâce d'une réponse qui ira s'ajouter aux autres

(rares) réponses administratives dont je ne sais pas quoi faire puisqu'elles ne correspondent pas à mes demandes ou questions.

Est-ce que je dois encore expliquer que j'ai besoin d'une assistance socio-administrative ? J'ai déjà expliqué cela à votre Consulat, des dizaines de fois et de manière différente, depuis fin 2016.

En juin 2017, j'étais tellement épuisé et désespéré par l'inertie de votre Consulat, que j'ai été obligé de faire une courte grève de la faim pour qu'il y ait une sorte de "réveil", qui est retombé quelques mois plus tard, avec pendant deux ans un mutisme encore plus compact.

Est-ce que vous savez ce que c'est de se réveiller en sueur et/ou en hyperventilation / tachycardie en pensant aux cauchemars administratifs français, et / ou en pleurant quand vous réalisez que depuis 26 ans rien n'avance, que les injustices sont toujours les mêmes, que PERSONNE, personne dans l'Administration ne daigne faire le moindre geste pour faire cesser cette torture ?

Et avec une sorte de vertige en songeant aux milliers de demandes d'aides faites depuis tant d'années, toutes en vain, et en se demandant encore et toujours où s'adresser, QUI va enfin m'aider, dans cet Etat prétendument ami des droits de l'homme, de la veuve et de l'orphelin etc.

Cette question "QUI ?", je l'ai écrite tant de fois, et je me souviens qu'il y a 3 ou 4 ans j'ai fini par la hurler, tellement je ne trouvais pas. Je l'ai même enregistrée sur mon téléphone en criant dans la rue, puisque je ne trouve même pas à qui poser cette question (puisque personne ne répond). Je devrais faire graver ça pour l'envoyer dans l'espace, et peut-être qu'un jour je ne sais quelle entité trouvera enfin comment la France peut daigner diminuer les tortures sur personnes vulnérables.

Au 15 juillet 2020, rien n'a changé.

Je cherche depuis plus de 26 ans maintenant à obtenir justice. Mais je ne trouve pas comment faire.

J'ai envoyé des centaines ou des milliers de lettres et emails un peu partout, en vain.

J'ai écrit à des tribunaux, qui ne me répondent pas, ou qui répondent des choses ineptes.

En octobre 2016 j'ai même profité de mon passage à Cayenne pour déposer une plainte au Tribunal, en insistant pour avoir un tampon sur une copie, que je garde.

Ceci n'est que l'une des nombreuses tentatives "administratives" que j'ai essayées.

On m'a promis deux fois, sur place, de me répondre au moins par courriel. J'attends toujours. Comme d'habitude.

Toute la vie à attendre la cessation ou la diminution d'un cauchemar administratif, personne qui fait quoi que ce soit pour y mettre fin, et en plus mes demandes sont ignorées.

Peut-être qu'un avocat pourrait m'aider, mais je n'ai pas du tout les moyens de payer. J'ai déjà fait une demande d'aide juridictionnelle, ou plusieurs, mais ça n'a rien donné. Peut-être que c'était mal rédigé (je ne sais pas, je ne suis pas devin).

Le SAVS qui était censé m'aider à une époque refusait d'aborder le sujet, et le "mieux" qu'ils ont pu faire c'est de m'envoyer un lien ou un formulaire de demande d'aide juridictionnelle (vierge, donc), comme si j'étais trop idiot pour le trouver par moi-même, puis en éludant ou en "oubliant" le sujet. Qui peut m'aider, comment faire ?

Je ne sais même pas si c'est de ça (aide juridictionnelle et avocat) dont j'ai besoin. Je ne sais pas où m'adresser.

J'ai même essayé de demander de l'aide au Brésil, mais pour eux c'est complètement surréaliste, d'abord parce qu'ils ont d'autres chats à fouetter, mais aussi parce que, comme dans beaucoup de pays, ils croient encore à l'image d'Epinal de la France où les gens sont gentils, élégants, respectueux de l'autre et des droits de l'Homme etc, alors que ce sont plutôt les Brésiliens qui devraient donner des leçons à la France sur ces sujets. Et pas rien qu'un peu.

C'est un vrai cauchemar éternel. La seule fois où j'ai écrit à un tribunal administratif (pour un autre sujet) en demandant naïvement si c'était bien là que je pouvais m'adresser, en moins de quinze jours ils m'ont envoyé un "jugement au nom du peuple français" qui rejetait ma simple demande d'information (une vraie histoire à dormir debout).

Bref je pourrais écrire un livre entier sur "l'Aboministration Française". J'ai besoin d'aide. Comment faire SVP ?

Pourquoi est-ce que votre Consulat ne me répond pas ? J'ai été extrêmement patient et poli, je ne vois pas ce que je peux faire de mieux, à part venir me prosterner ou ramper : dans la théorie je pourrais le faire (au point où on en est ça m'est bien égal) mais dans la pratique c'est impossible car on est arrivé à un point de non-retour au sujet de la communication par oral, donc je ne me rendrai plus dans vos bureaux (qui en plus, me renvoient l'image de la France et donc de pensées particulièrement pénibles, et le mot est faible).

Que la France soit toujours prête pour faire souffrir éternellement de pauvres gens qui n'ont pas tout bien compris ou qui ont cru pouvoir oser protester contre l'injustice sans se douter que cela pouvait vexer d'impitoyables Seigneuries Administratives, ça c'est désormais très clair, pas besoin d'en rajouter, n'en jetez plus, de grâce.

Mais dans toute cette noirceur (pour le dire poliment), n'y a-t-il pas au moins un atome de quelque chose proche de l'humanité, de la décence, de la "fraternité", des droits fondamentaux humains, ou même tout simplement de la "justice", de l'équité ?

Pourquoi faire souffrir éternellement des gens qui n'ont rien fait de mal ?

Ou si j'ai fait quelque chose de mal, il faudrait au moins me dire ce que c'est, non ?

Ce serait la moindre des choses.

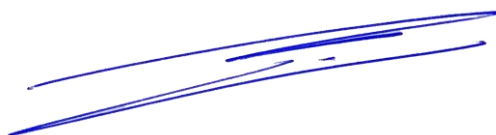
Pourquoi n'aidez-vous pas, pourquoi ne répondez-vous pas, qui dans les services de l'Etat va enfin m'aider comme j'y ai droit ?
Comment pouvez-vous rester mutique et insensible à cette torture ?
C'est incroyable...

Je crois que j'ai droit à des réponses.

En vous priant de pardonner un légitime écoëurement puissance mille entièrement dû à l'Etat français que vous représentez à mes yeux, je vous prie de croire, Monsieur le Consul, à l'assurance de ma parfaite considération.

Eric LUCAS

Martyr Administratif Français



*« Aux personnes en situation de handicap,
je veux ici dire très solennellement que
la République sera toujours à leurs côtés
et qu'à chaque fois qu'il y a une difficulté, une impasse, une épreuve,
qu'ils n'ajoutent pas une forme de culpabilité à ce qu'ils vivent :
c'est la nôtre, de culpabilité, pas la leur.*

*Eux, ils ont à croire en leurs rêves.
Votre différence, ça n'est pas celle que nos regards
– trop habitués aux normes – croient voir :
votre différence, c'est votre potentiel. »*

Emmanuel MACRON
Conférence Nationale du Handicap
Palais de l'Elysée
11/02/2020



ECT - EMP. BRAS. DE CORREIOS E TELEGRAFOS
Ag: 50300270 - AC COPACABANA
RIO DE JANEIRO - RJ
CNPJ....: 34028316067950 Ins Est.: 81613524
COMPROVANTE DO CLIENTE

Movimento..: 15/07/2020 Hora.....: 14:54:13
Caixa.....: 97203334 Matrícula..: 80522025
Lancamento.: 045 Atendimento: 00038
Modalidade.: A Vista ID Tiquete.: 1851105436

DESCRIÇÃO	QTD.	PREÇO(R\$)
CARTA REGISTRADA A	1	15,55+
Valor do Porte(R\$)...	2,85	
Cep Destino: 20020-010 (RJ)		
Peso real (G).....	29	
Peso Tarifado:.....	0,029	
OBJETO====> JU823450319BR		
REGISTRO A VISTA....	6,35	
AVISO DE RECEBIMENTO:	6,35	

TOTAL DO ATENDIMENTO(R\$) 15,55

Valor Declarado não solicitado(R\$)
No caso de objeto com valor,
utilize o serviço adicional de valor declarado.

VALOR EM CARTÃO DE DÉBITO(R\$): 15,55
VALOR RECEBIDO(R\$)=> 15,55

SERV. POSTAIS: DIREITOS E DEVERES-LEI 6538/78

Ganha tempo!
Baixe o APP de Pré-Atendimento dos Correios
Tenha sempre em mãos o número do ID Tiquete
deste comprovante, para eventual contato com
os Correios.

VIA-CLIENTE SARA 8.0.02

20200715_ELO_ICAMDAAD---FR-MEAE

-Consulat-BR-RJ_Nouvelle-tentative

-demande-aide-socio-administrative